

## Point-presse du procureur de Libreville/Affaire Wang et Franck Ping

### Ouverture d'une enquête préliminaire

COE

Libreville/Gabon

LE procureur de Libreville, Steeve Ndong Essame Ndong, a tenu un point-presse le week-end dernier. Occasion de faire état de "la délinquance financière à grande échelle" dans une affaire de malversations financières impliquant d'une part Wang Ping, par ailleurs directeur général adjoint (DGA) de la société chinoise Sinohydro

et Franck Ping. Il ressort de cette affaire que, le dernier cité aurait perçu indûment les sommes de 5 milliards 240 millions de francs et 717. 040. 290 francs dans le cadre respectivement du projet d'électrification de Libreville en 2009 et de la construction des routes Akiéni-Okondja et Koumameyong-Ovan, que l'État gabonais avait conclu avec la société chinoise Sinohydro. Une information judiciaire a donc été ouverte, à l'encontre de Franck Ping et la société précitée représen-

tée par Wang Ping, son DGA, par les Officiers de police judiciaire (OPJ), sur instruction du procureur de la République et sur le fondement de l'article 73 du Code de procédure pénale, pour les faits de corruption. Un délit prévu et puni par les articles 145 et 146 du Code pénal. Convoqué régulièrement pour une audition contradictoire, sieur Franck Ping aurait quitté le territoire national. Par conséquent, "Le parquet de Libreville mettra en œuvre tous les mécanismes juridiques dans



Photo : l'union

*le cadre de la coopération judiciaire internationale pour faire la lumière sur cette délinquance financière à grande échelle, avant des éventuelles poursuites pénales contre les mis en cause devant la juridiction compétente", a indiqué le magistrat.*

**Le procureur de Libreville, Steeve Ndong Essame Ndong.**